



PRÉFET DE L'ORNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance jaune grand froid

Alençon, le 10 février 2021

Vigilance jaune grand froid en cours dans le département

L'Orne traverse un épisode de froid d'une intensité nécessitant une vigilance particulière notamment pour les personnes sensibles ou exposées.

Météo France a placé le département de l'Orne en vigilance jaune grand froid. Les températures (réelles ou ressenties) resteront négatives.

Le numéro d'urgence sociale : le 115

Dans cette période, chacun est appelé à adopter une vigilance renforcée auprès des personnes vulnérables et sans-abris.

Toute personne identifiée comme telle doit impérativement être signalée ou appeler le 115.

Ce numéro d'appel d'urgence sociale est activé 24 heures sur 24. L'appel au 115 est gratuit et permet d'orienter de façon immédiate les personnes en difficulté vers une structure d'hébergement.

Des mesures renforcées pour l'accompagnement des plus vulnérables

Services de l'État, collectivités territoriales et associations ont pris des mesures pour venir en aide aux plus démunis :

- Mobilisation accrue des CCAS (centres communaux d'action sociale) ;
- Horaires des accueils de jour étendus ;
- Maraudes renforcées ;
- Vigilance accrue, en lien avec l'ensemble des acteurs associatifs de l'aide alimentaire, portée sur le renforcement et le maintien de la distribution des denrées ;
- Plan communal de sauvegarde activé dans toutes les communes du département afin d'assurer un suivi et une prise en charge des personnes vulnérables.

Les conseils à suivre en période de grand froid

Même en bonne santé, limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur. Le froid demande des efforts supplémentaires au corps, notamment au cœur.

- Nourrissez-vous convenablement ; ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations, ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

Retrouvez tous les conseils liés à la vigilance grand froid sur le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid>